

BULLETIN D'INFORMATION DE LA DÉMARCHE DE PROGRÈS

Janvier 2007

Démarche de progrès

«Titre» «Prénom» «Nom»

Ensemble, nous avons construit au cours de cette année 2006, les fondations de la démarche de progrès au sein de SISTEL.

En janvier 2006, un appel à candidature auprès de chacun d'entre vous a été lancé afin de créer le groupe de pilotage.

Puis en mai 2006, un nouvel appel à été effectué dans le but de créer des groupes de projet sur différents thèmes.

Ainsi, 7 groupes ont vu leur naissance au cours de l'année 2006. Les rencontres ont débuté dès juillet 2006 et se sont succédées selon une fréquence moyenne de 6 semaines pour chacun des thèmes traités.

A ce jour, nous commençons à observer les effets du travail en équipe et des actions sont proposées par tous.

Une dynamique d'amélioration continue avec des objectifs communs est désormais engagée au sein de SISTEL. Sa pérennité dépend, à l'avenir de chacun d'entre nous..

Bilan réunions DPS 2006

GROUPIL : 4 réunions

Groupes de projets : 23 réunions

Thèmes des groupes de projets

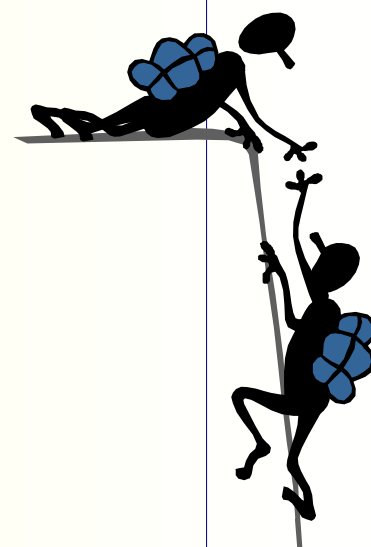
- Accueil
- Accueil & recrutement
- Convocation aux examens médicaux
- Gestion administrative des dossiers adhérents & salariés (2 groupes)
- Répartition des effectifs
- Gestion des dysfonctionnements

Participation

51,4 % des membres du personnel se sont associés à la démarche de progrès en participant au GROUPIL ou au sein d'un groupe de projet.

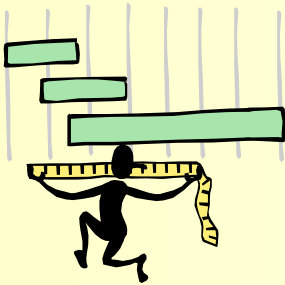
Cette participation représente *54 volontaires*, soit :

- 50 % des médecins
- 50 % des IPRP
- 63,3 % des secrétaires
- 57,7 % des chauffeurs-secrétaires
- 36,4 % du personnel administratif



SOMMAIRE

Bilan réunions DPS 2006	p1
Participation	p1
GROUPIL	p2
Groupes de projet	p2
Le mot de la direction	p2



Le Groupe de Pilotage ou GROUPEIL

Les membres du groupe de pilotage représente les différents secteurs de SISTEL, ainsi que les différentes profession du service.

Ce groupe a pour mission d'entretenir la **dynamique de la démarche de progrès.**

De ce fait, le groupe de pilotage :

- définit des thèmes de travail et participe à la constitution des groupes de projets
- Coordonne la démarche : suivi de la démarche, respect des échéances...
- Valide ou non des actions proposées par les groupes de projets

Les membres du GROUPEIL

A. Chapin	Chartres Perche
L. De Parscau	IPRP
R. Denoncin	Chartres Vallée Eure
JF. Gaillard	Châteaudun
A. Herpin	Secrétaire
I. Leroux	Chauffeurs-secrétaires
V. Minvielle	Administration
R. Nouvellon	Luisant
A. Paillet	Nogent Le Rotrou
S. Scheerens	Dreux
C. Sutra	Maintenon
S. Léger	Direction
C. Dieu	Animateur Progrès

Les Groupes de Projets

La constitution de groupes de projets est essentielle à la réalisation d'une démarche de progrès.

Le fonctionnement de ces groupes permet à la fois de réaliser un état des lieux de notre organisation, et également de définir de manière objective des actions et des **projets à mettre en œuvre.**

Les missions de ces équipes sont :

- d'assurer la collecte d'informations
- d'analyser les données
- de formuler des actions d'amélioration

Cette démarche a permis, à nombreux d'entre nous, de se rencontrer, partager des informations, échanger sur différents sujets, avoir des objectifs communs et construire des projets en équipe .



Merci à tous pour votre aide
& votre participation !!!!
Très bonne année 2007 !



Le mot de la direction

Depuis 2005, je vous présente la démarche de progrès à travers diverses rencontres, telles que les réunions de secteurs ou les instances de notre association...

Je constate aujourd'hui, avec joie, une forte mobilisation de votre part à travers votre participation aux différents groupes de projet ou au groupe de pilotage.

Je reste convaincu de l'intérêt de mettre en œuvre une telle démarche au sein de notre service.

D'ailleurs, Mr Larcher, ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes, souligne « la démarche de progrès promue par le CISME, ..., m'apparaît être une excellente initiative ».

Congrès annuel de médecine au travail 24 octobre 2006

De plus, Mr Combrexel, directeur des relations du travail au ministère, rappelle que nous serons jugés sur notre capacité à mettre en œuvre la réforme.

Congrès national de médecine et santé au travail de Lyon 2 juin 2006

La démarche de progrès doit être l'occasion :

- de structurer notre organisation, afin d'adapter notre fonctionnement,
- d'évaluer et donc valoriser nos actions.

D'autre part, je profite de ce bulletin pour vous présenter **mes meilleurs vœux 2007.**

Serge Léger
Directeur SISTEL